



## **MUNICIPALITÉ D'IRLANDE**

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX**

À la séance extraordinaire du Conseil municipal d'Irlande, tenue le lundi 9 septembre 2019, à laquelle assistaient les membres du Conseil municipal suivants:

Martin Turcotte, Jenny Martineau, Bruno Boutin, François-Pierre Nadeau et Caroline Nadeau tous formant quorum, sous la présidence du maire Jean-François Hamel. Christiane Laroche, secrétaire-trésorière / directrice générale est aussi présente.

2019-09-127      APPUI/DÉCLARATION D'URGENCE DE LA RIVIÈRE BÉCANCOUR

Attendu que l'Association de la Protection du Lac à la Truite d'Irlande (APLTI) a déposé à la séance du conseil du 12 août dernier un document dont l'objet est la déclaration d'urgence de la rivière Bécancour, secteur Haute Bécancour;

Attendu que l'APLTI lors de son assemblée générale annuelle du 9 juin dernier a adopté la résolution DÉCLARATION DE L'ÉTAT D'URGENCE DE LA RIVIÈRE BÉCANCOUR;

Attendu que l'APLTI demande que celle-ci soit reconnue par les acteurs du milieu;

Attendu que les associations riveraines en aval ont récemment appuyé la résolution de l'APLTI lors de leurs assemblées générales annuelles;

En conséquence, il est proposé par François Pierre Nadeau et résolu unanimement d'appuyer l'APLTI et de déclarer que:

La rivière Bécancour comporte des milieux humides importants et qu'elle abrite une riche biodiversité;

Que les nombreux déversements d'eaux usées sans désinfection, l'érosion et la non-stabilisation des haldes affectent la qualité de l'environnement de la rivière Bécancour, et que leur impact est réel et préjudiciable;

Que les générations futures encourent des risques,

Que l'état d'urgence de la rivière Bécancour (secteur Haute-Bécancour) est maintenant reconnu.

Copie certifiée conforme à l'original  
Ce 10 septembre 2019

Christiane Laroche  
Secrétaire-trésorière/directrice générale